Solidaires Finances Publiques Tarn

Cocagne et Castagne

LE JOURNAL DE LA SECTION SYNDICALE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES TARN

C'est la rentrée...

Toute l'équipe de Solidaires Finances Publiques du TARN souhaite la bienvenue et une bonne installation aux 22 nouveaux collègues et également au nouveau staff de direction.

Un bon volume de renouvellement pour le département, mais qui ne comble malheureusement pas les vacances d'emplois en partie compensées par les collègues affectés « A.L.D » (A la Disposition du Directeur). En effet, la Direction Générale n'ayant pas souhaité développer l'examen des mutations jusqu'au bout, un certains nombre de collègues sont resté affectés ALD alors que quelques uns auraient pu obtenir une affectation fixe dans le département. Cette situation inacceptable a été dénoncé par les Capistes nationaux de Solidaires Finances Publiques.

La force de tous les agents de la DGFiP

...dans le mur !

La rentrée fiscale a bien lieu. Entre les différentes annonces gouvernementales de la fin du mois d'août et notamment de notre ex-ministre et probable futur candidat à la présidentielle de 2017, la fiscalité fait l'objet d'attentions particulières. Celles-ci ont cependant toutes un point commun : parler de baisse d'impôts et éviter soigneusement de parler de véritable réforme fiscale...

Par contre, vous avez sans doute entendu ces même personnages, vanter les mérites du Prélèvement à la Source (P.A.S) : LA solution, présentée par les VRP gouvernementaux comme un miracle pour les contribuables, pour qui tout serait plus simple. Mais posons-nous la question de savoir pourquoi casser un système qui fonctionne ? En effet, le taux de recouvrement spontané de cet impôt s'élève à 98,5 %. Qu'en sera-t-il, demain, avec la mise en place du P.A.S. ? Nous vous renvoyons au «Livret Vert sur le Prélèvement à la Source », analyse de Solidaires Finances Publiques sur le sujet, accessible sur la page d'accueil du site national :

http://solidairesfinancespubliques.fr

Adaptation des Structures et du Réseau (ASR) 2017

« Le contact humain, c'est ce qui fait le plus cruellement défaut à cette époque polytechnicienne, technocrate et structuraliste.»

Yvan Audouard

Cet été, alors que la plupart d'entre nous étions en congés, nos hauts dirigeants eux ont terminé l'examen des propositions faites par les directeurs locaux sur l'Aménagement des Services et du Réseau (A.S.R) 2017.

La décision ministérielle est donc tombée le 13 juillet dernier, les trésoreries de Saint-Amans-Soult Labruguière et Vabre fermeront au 1er janvier 2017.

Une nouvelle fois, notre administration est à des années lumières des préoccupations des usagers et des collègues. Depuis de nombreux mois, Solidaires Finances Publiques, dénonce au plan local et national, la destruction du service public et les dérives dangereuses dictées par l'austérité financière.

Aujourd'hui, la réponse de l'administration est le « tout internet », mais dans un département rural comme le nôtre, on éloigne encore un peu plus le public, ce n'est pas acceptable. En effet, « internet » n'est pas accessible pour tout le monde et encore moins dans certaines communes isolées et gérées par les sites supprimés. L'administration a vite oublié le Guichet Fiscal Unique, qu'elle avait mis en place à grands coups de pubs, de moyens matériels et financiers. Tout ça pour rien !!!

La directive affichée du Directeur Général est : « désintoxiquer le public du guichet ». Fini le contact humain, fini le service public de qualité, fini l'écoute de l'usager, on a même entendu un Directeur Adjoint nous dire : « les contribuables, il faut mal les recevoir, comme ça, ils ne reviendront pas ! »

Elle a pris une sacrée claque notre administration.

Pour Solidaires Finances Publiques, il est temps que l'administration se sorte le digital du flux.... et revienne à la raison en comprennant enfin que les machines ne remplaceront jamais l'humain.

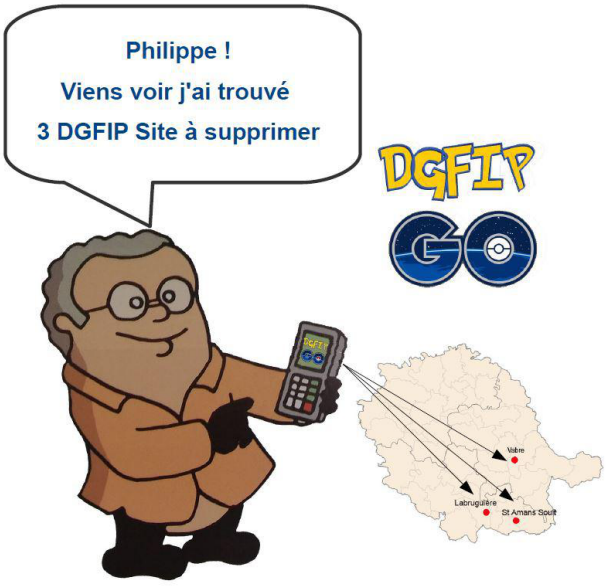

Qui a dit ?

" On lâche rien, on reprend tout ! "

C'est le mot d'ordre lancé par notre nouveau secrétaire général, François-Xavier Ferrucci. Retrouvez le discours d'orientation qu'il a prononcé lors du dernier congrès de Solidaires Finances Publiques, sur la page Facebook du syndicat (publication datée du 5 août).

Connaissez-vous "Solidaires Finances" ?

Non, ce n'est pas un raccourci pour désigner notre syndicat. Solidaires Finances est une fédération regroupant les syndicats Solidaires Finances Publiques, Solidaires Douanes, Solidaires CCRF & SCL (Fraudes et Services des Laboratoires), Sud INSEE, Sud Centrale, Solidaires IDD (DREAL et Corps des Mines) et SNABF Solidaires (Banque de France). Cette fédération nous représente au niveau national ministériel, que ce soit en Comité Technique Ministériel (CTM), en Comité Hygiène et Sécurité Ministériel (CHS-M) ou en Comité National à l'Action Sociale (CNAS). Les représentants sont issus des divers syndicats qui la composent, avec une forte présence de Solidaires Finances Publiques.

Cet été, Solidaires Finances a publié une brochure sur l'Action Sociale au sein de notre ministère. Vous pouvez la trouver sur le site :

www.solidairesfinances.fr

Si vous cherchez de l'information sur toutes les prestations existantes (chèques vacances, aides au logements, etc...) et dont vous pouvez bénéficier, nous vous invitons à vous y référer !

Dans le Tarn, ces sujets sont débattus au Comité Départemental à l'Action Sociale (CDAS). C'est Solidaires Finances qui nous représente dans cette instance puisqu'elle regroupe l'Ecole des Mines, les services des Douanes et la DDFIP. Ce comité dispose donc d'un budget et d'une compétence locale, qui lui permettent de traiter des sujets qui nous sont proches. Ce budget couvre les actions proposées chaque année par le CDAS, comme l'aménagement des coins repas, les sorties organisées par l'action sociale, l'organisation de l'arbre de Noël, etc...

Vos représentants au CDAS sont :

Nicolas CALVEL / Castres-Ville / nicolas.calvel@dgfip.finances.gouv.fr

Laurent PEREZ / Albi-PCRP/ laurent.perez@dgfip.finances.gouv.fr

Pierre GRESSE / Castres-SIP/ pierre.gresse@dgfip.finances.gouv.fr

et pour Solidaires Douanes :

Daniel PELISSOU / Albi / daniel.pelissou@douane.finances.gouv.fr

Spécial adhérent : le savez-vous ?

Puisque nous parlons action sociale, nous vous rappelons que les adhérents de Solidaires Finances Publiques, peuvent également bénéficier de certaines aides sociales annuelles pour les colonies de vacances, les centre de loisirs, stages sportifs, etc... N'hésitez pas à contacter l'un de nos correspondants pour avoir plus d'informations.

L'expression de Solidaires 81

ELECTIONS TPE/TPA :
Faire voter SOLIDAIRES autour de nous

Les salarié-es des très petites entreprises (TPE), des très petites associations (TPA) ou du particulier employeur, voteront sur internet ou par correspondance du 28 novembre au 12 décembre 2016 pour choisir le syndicat qui les représente le mieux. Ces 5 millions de salarié-es, isolé-es un peu partout sur le territoire, travaillent dans des structures de moins de 11 salarié-es.

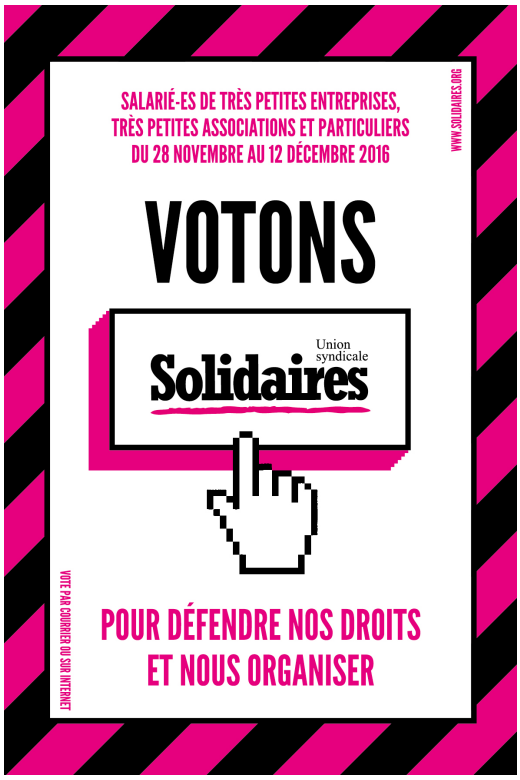

Ces élections permettront de renouveler nos conseiller-es prud'hommes. De plus, dans chaque région, 10 représentant-es syndicaux issus eux-aussi de TPE seront élus. Ils/elles siégeront en nombre égal aux représentants des employeurs dans des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI). Leur rôle : donner des informations, des conseils utiles sur leurs droits. Ils pourront proposer une médiation en cas de conflit, faire des propositions en matière d'activités sociales et culturelles.

Pour SOLIDAIRES, il faut aller plus loin, leur donner accès aux lieux de travail. Trop souvent, des employeurs privent ces travailleurs-euses de leurs droits, profitent de la proximité humaine dans ces entreprises pour les amener à faire des heures supplémentaires non payées, entravent la mise en place de délégué-es du personnel en divisant les entreprises (exemple distribution alimentaire) ou en utilisant des franchises (restauration rapide et les services à la personne).

Pour SOLIDAIRES, les salarié-es ne doivent pas perdre leur vie à la gagner : partout, ces personnels sont confrontés à des organisations du travail de plus en plus violentes et à des employeurs qui nient ou banalisent les dégâts humains engendrés, quand ils ne les mettent pas dans la balance du chantage à l'emploi.

Pour SOLIDAIRES, l'égalité femme/homme est une priorité : les femmes, plus nombreuses dans ces entreprises, sont souvent cantonnées à des tâches mal payées et ont des salaires inférieurs à ceux des hommes (-24 % en moyenne). De plus, elles subissent le temps partiel ce qui complique leur vie et celles de leurs familles. Dans un pays où un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, Solidaires se bat au quotidien pour des salaires décents pour tous et l'égalité salariale pour les femmes.

Dans ces secteurs où le droit syndical est quasi inexistant, l'outil syndical interprofessionnel est un appui. SOLIDAIRES, avec ses conseiller-es du salarié-e, ses défenseurs prud'hommaux, permet d'être assisté-es face aux patrons et d'être défendu-es !